

MOTORLAND CLASSIC FESTIVAL

2025

INDICE

1. RÈGLEMENT.

Art 1: Organisateur.	Art 14: Matériel confié.
Art 2: Définition.	Art 15: Photos et vidéos.
Art Art3: Roulage libre	Art 16: Publicité.
Art 4: Inscriptions.	Art 17: Objets et brochures.
Art 5: Véhicules admis.	Art 18: Espaces.
Art 6: Groupes	Art 19: Parking, circulation et feux.
Art 7: Équipement.	Art 20: Dégâts et vols
Art 8: Attitude en piste.	Art 21: Annulation de l'évènement
Art 9: Accès à la piste.	Art 22: Annulation de roulage
Art 10: Vérifications	Art 23: Avertissement.
Art 11: Briefing obligatoire.	Art 24: Règlement.
Art12: Assurance des participants.	Art 25: Coordonnées de l'organisateur
Art 13: État de santé.	

ANNEXE

i. ANNEXE 1 - BRIEFING.

RÈGLEMENT

- **Art 1: Organisateur:** Le "MotorLand Classic Festival" est un évènement organisé par Motorland Aragón (Ci-après dénommé "l'organisateur").
- **Art 2: Définition:** Le "Motorland Classic Festival" est un regroupement amical de véhicules classiques qui aura lieu les **24,25 et 26 OCTOBRE 2025**. L'évènement comprend différentes activités au sein des installations de Motorland Aragón.
- **Art 3: Roulage libre:** Les séances libres du "Motorland Classic Festival" donne la possibilité aux participants de rouler sur les circuits de Motorland Aragón avec leurs véhicules classiques après que leur demande d'inscription ait été acceptée et validée par l'organisation. Une fois l'inscription validée et acceptée, celle-ci ne sera en aucun cas remboursable, même en cas d'impossibilité pour le participant d'assister à l'évènement.
- **Art 4: Inscriptions:** Les inscriptions se réaliseront sur notre site internet à travers le lien suivant

https://tickets.oneboxtds.com/aragon_inscripciones2/events
- Pour que l'inscription soit acceptée, toutes les informations demandées au cours du processus d'achat doivent être renseignées y compris les données du véhicule. Les inscriptions dont le véhicule ne remplit pas les conditions requises du produit seront automatiquement refusées. Pour participer au Classic en tant que "Club", il est recommandé de contacter directement l'organisateur de l'évènement. Les réclamations liées aux inscriptions de l'évènement seront traitées jusqu'à 15 jours calendaires après l'évènement.
- **Art 5: Véhicules admis:** Tout véhicule (voiture de tourisme ou moto) en bon état, conforme à sa configuration d'usine et à sa date de PREMIÈRE INSCRIPTION antérieure au 31/12/, sera admis au « Motorland Classic Festival ».

- Dans le cas de véhicules non immatriculés, ils doivent répondre à la condition d'âge (25 ans).
- L'organisation se réserve le droit de:
 - Refuser tout véhicule qui présente des anachronismes dans son aspect, que ce soit pour sa dangerosité, ou pour ne pas être en adéquation avec l'essence même du festival.
 - Autoriser des véhicules après la date limite lorsque ce sera jugé approprié, que ce soit pour leur technique, leur histoire ou leur qualité.

La décision de l'organisation sera indiscutable.

- **Art 6: Groupes:** Pour les séances libres, les véhicules seront répartis en groupes comme indiqué par l'organisation dans les formulaires d'inscription des différents circuits.
- **Art 7: Équipement:** Les participants au roulage, aussi bien pilote que co-pilote devront respecter ce qui suit:
 - *Pilote Moto, pilote y copilote side-car:*
 - Casque homologué.
 - Combinaison en cuir (une o deux pièces) ou en textile avec des protections.
 - Gants en cuir
 - Bottes en cuir
 - Protection dorsale recommandée
 - *Pilote o copilote tourisme-formule*
 - Casque homologué.
 - Ceinture de sécurité o harnais de sécurité.
 - Combinaison ignifuge (recommandé).
 - Gants et bottes (recommandé).
- **Art 8: Attitude en piste:** Au cours des sessions de roulage, tous les participants doivent être respectés, ainsi que les normes établies dans ce règlement et les

indications données par le directeur dans le briefing (liens ci-dessous) et les séances libres, ainsi que l'horaire, les signaux lumineux en piste, les drapeaux, etc. Cette attitude est essentielle pour le bon déroulement de l'activité. Toute manifestation ou action contraire à ces règles signifierait l'exclusion du participant des séances de roulage sans possibilité de récupérer la somme versée.

- **Art 9: Accès à la piste:** Tous les inscrits doivent se rendre au bureau du paddock pour vérifier leur inscription, signer les documents nécessaires et récupérer les autocollants et les bracelets correspondants aux séances précédemment réservées sur le site Web. L'accès à la piste sera conforme aux horaires de l'événement et aux normes établies dans ce règlement. L'accès à la piste est interdit aux accompagnants en général. *L'accès au pit lane ainsi que la participation en tant que pilote ou copilote sera interdit aux personnes de moins de 16 ans. De même l'accès à la zone de pitlane avec des animaux ou tout autre type de véhicule est interdit.*

L'accès à la piste pour les véhicules ne disposant pas de box se fera par le **box 24**.

La sortie de piste pour les véhicules ne disposant pas de box se réalisera par le **box 1**.

Il y aura du personnel de piste pour aider et indiquer cette dynamique aux pilotes. Pour faciliter votre travail, nous demandons que l'autocollant TANDA soit apposé sur la partie HAUT GAUCHE du pare-brise (voitures) ou sur l'avant du carénage (motos).

L'organisation se réserve le droit de modifier ces directrices.

- **Art 10: Contrôles:**
 - **Vérifications administratives:** Il est obligatoire pour tous les participants, pilote ou copilote, de se rendre au bureau du paddock (Paddock General Office) pour formaliser l'inscription. Durant ce processus les possibles changements seront communiqués et les horaires, les différents autocollants du véhicule et le box correspondant seront attribués le cas échéant. Ce bureau sera l'endroit où aller pour toute clarification.

- **Vérifications Techniques** : Il incombe au participant de vérifier le bon fonctionnement du véhicule, les mécanismes de freinage, la direction, le bon état des pneus, l'absence de fuites d'huile ou d'autres liquides, la fixation solide des échappements et d'autres éléments et de vérifier qu'aucun élément du véhicule ne puisse représenter un danger tant pour le pilote que pour les autres participants. Dans le cas de voitures, pour accéder à la piste, l'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire.

L'Organisation pourra, sans rembourser les frais d'inscription, refuser le départ de tout véhicule qui, en raison de son état suscite des doutes quant à sa sécurité et celle des autres.

Chaque participant qui entre en piste avec un véhicule qui ne répond pas aux exigences susmentionnées ou avec un véhicule différent de celui inscrit cours le risque d'être directement exclu.

- **Art 11: Briefing obligatoire:** les liens suivants vous donneront accès au Briefing dans différentes langues:

[BRIEFING MOTOS FIM ESPAÑOL - YouTube](#)
[BRIEFING MOTO FIM FRANCAIS - YouTube](#)
[BRIEFING BIKES FIM ENGLISH - YouTube](#)
[BRIEFING COCHES FIM ESPAÑOL - YouTube](#)
[BRIEFING AUTO FIM FRANCAIS - YouTube](#)
[BRIEFING CARS FIM ENGLISH - YouTube](#)

Toutes les règles basiques de sécurité et de fonctionnement de la journée de roulage y sont indiquées. Il est de la responsabilité et de l'obligation du participant de connaître les indications de ce briefing.

- **Art 12: Assurance des participants:** **L'assurance n'est pas incluse dans le prix de l'inscription.** Cependant une assurance est disponible à l'achat sur notre site internet couvrant pour chaque participants les dommages corporels (mort, invalidité et dommages physiques) subis sur le circuit, pendant les séances de roulage de la manifestation à laquelle il participe. La responsabilité des organisateurs se limite à celle indiquée dans les conditions du contrat prévues dans l'assurance souscrite et pouvant être consultées par les participants. La responsabilité de l'utilisation des véhicules par un tiers n'est pas garantie par cette assurance, ni les dommages matériels causés sur ou par le véhicule. Ne sont pas non plus inclus les dommages produits vis-à-vis d'un tiers dans le paddock, accès aux installations, etc. Les participants devront veiller à l'extension des

garanties souscrites par leurs assureurs pour tout ce qui concerne la circulation sur des routes privées (circuit automobile en cas d'essai non réglementé). Les participants s'engagent à couvrir personnellement les dommages pouvant être causés dans les infrastructures du circuit.

- **Art 13: État de santé:** Les participants du "Motorland Classic Festival" déclarent en s'inscrivant à cet événement ne souffrir d'aucune maladie ou incapacité pouvant mettre en danger leur sécurité ou celle des autres participants. Si le participant est atteint d'une maladie ou d'une incapacité grave, il doit en faire part à l'organisation lors de l'envoi de son inscription.
- **Art 14: Matériel confié:** Toute détérioration ou disparition du matériel loué ou cédé aux participants sera facturée aux personnes mentionnées. La nécessité d'un box doit être soumise à l'organisation avant l'événement pour la gestion du prêt du box, dans la mesure du possible.
- **Art 15: Photos et vidéos:** toute opération de prise de vues statiques ou dynamiques destinées à une exploitation commerciale est soumise à l'autorisation expresse de l'organisateur. D'autre part, les participants, à travers de leur inscription, acceptent d'être photographiés ou filmés par l'organisation et que ces images soient utilisées librement à des fins promotionnelles ou publicitaires. Les participants peuvent à leur tour prendre des photos ou filmer dans le paddock ou la voie des stands. L'accès à d'autres endroits du circuit est interdit, tout comme les accès aux zones de public ou voies de service excepté ceux qui sont dûment autorisés à le faire.
- **Art 16: Publicité:** Les organisateurs pourront conclure tout accord avec les sociétés de leur choix et afficher leurs publicités où ils le jugent approprié, y compris les autocollants que porteront les véhicules, qui acceptent dans l'inscription ces mesures.
- **Art 17: Objets et brochures:** La distribution d'objets et brochures promotionnels est strictement interdite, à l'exception des clubs situés dans les espaces réservés

poureux, sauf autorisation expresse de l'organisateur.

- **Art 18: Espaces:** L'emplacement des participants dans le paddock sera celui défini par l'organisation et devra être respecté. Dans le cas de grands groupes, il est conseillé aux participants de contacter l'organisation à l'avance afin de pouvoir définir les besoins du groupe et de réserver un espace si nécessaire.
- **Art 19: Parking, circulation et feux:** Les participants de la journée, ainsi que les accompagnants, obéiront à la signalisation mise en place. Les déplacements à l'intérieur du paddock seront effectués à une vitesse maximale de 30 km/h et le plan de circulation et l'aménagement du parking sera respecté. La circulation de tout type de véhicule par des enfants sera interdite et pourrait être accompagnée de la saisie du véhicule. Les parents assumeront la responsabilité en cas d'accident. Le port d'un casque est obligatoire pour conduire tout type de motocyclette dans le paddock. Tout feu dans le paddock, les boxes ou la voie des stands ou toute autre forme de flamme vive est interdite.
- **Art 20: Dégâts et vols:** L'organisation ne sera en aucun cas responsable des dégâts ou vols de véhicules, caravanes ou tout autre élément.
- **Art 21: Annulation de l'événement :** Dans le cas où l'événement, pour des raisons de force majeure, ne pourrait pas avoir lieu, les participants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'organisateur. La pluie ne sera pas un motif d'annulation de l'évènement. Cette annulation est soumise aux critères de sécurité du directeur de course. En aucun cas Motorland assumera les frais additionnels. L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement 30 jours avant sa célébration. Ce qui entraînera le remboursement des montants payés par les participants qui s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'organisateur.
- **Art 22: Annulation des séances de roulage:** En cas d'accident, panne, huile sur la piste, comportements inadaptés des participants, mauvaises conditions météorologiques, travaux de réparation, de nettoyage, etc., Motorland sera

contraint de suspendre une ou plusieurs sessions de roulage, ou de ne pas en réaliser certaines, à cause d'interventions réalisés en piste, celles-ci ne seront pas récupérées ni en temps ni en argent. Motorland n'est pas responsable de ces annulations.

- **Art 23: Disclaimer:** La signature et la remise de la clause de non- responsabilité (disclaimer) ainsi que la documentation de l'accès à piste est obligatoire pour toute inscription réalisée sur le circuit.
- **Art 24: Règlement:** Cet évènement se déroulera de manière amicale et les participants sont invités à respecter la convivialité. En effet, de part leur présence chaque participant accepte le présent règlement, les conditions énoncées dans le DISCLAIMER, ainsi que les règles établies dans le Briefing remis au cours de celui-ci.
- **Art 25: Coordonnées** de l'organisateur .

Adresse:

MOTORLAND ARAGON
Ctra. TE-2404, km 1
44600 Alcañiz - Teruel (Espagne)

Web: www.motorlandaragon.com

E-mail: info@motorlandaragon.com

Le participant des séances de roulage prendra connaissance de ce règlement et des conditions établies dans le Disclaimer et dans le Briefing qu'il accepte sans réserve.

ANNEXE

I. BRIEFING



BRIEFING

- ▶ Longueur du circuit: 5077 m. Sens de rotation antihoraire.
- ▶ Nombre de virages : 17. (10 à gauche et 7 à droite).
- ▶ Accès à la piste à la fin de la voie des stands, contrôlé par des feux:
Rouge: Voie des stands fermée (accès à la piste interdit).
Vert: Voie des stands ouverte (début de session).
Bleu clignotant: Voie des stands ouverte. voie des stands ouverte, mais l'accès à la piste doit se faire avec prudence en faisant attention au trafic (en cours de session).
- ▶ Accès à la voie des stands depuis la piste. Rester sur la gauche à la sortie du virage 17 en signalant la manœuvre aux autres pilotes.
- ▶ Vitesse limitée à 60 km/h dans la voie des stands.
- ▶ Des feux de signalisation sont répartis sur la piste. Signification:
Feu JAUNE: il y a un incident (moto arrêtée, chute...). Vous devez obligatoirement ralentir et faire preuve de prudence jusqu'à la prochaine lumière verte. Dépassement interdit.

Feu VERT: le lieu de l'incident est dépassé, vous pouvez reprendre une évolution normale.

Feu ROUGE: il y a un incident nécessitant la fermeture de la piste. Session interrompue : vous devez obligatoirement ralentir en faisant preuve de prudence et achever le tour pour rentrer aux stands.
- ▶ Fin de session: la fin de session est signalée par des signaux lumineux figurant le drapeau à damiers (18 glowpanels). Rentrer aux stands (virage 17). Vous ne devez pas entamer un tour supplémentaire!

- ▶ La session suivante ne peut démarrer que lorsque TOUS les participants à la session en cours ont regagné la voie des stands. Il est donc très important de bien respecter le signal du drapeau à damiers donné par les panneaux lumineux, et de rentrer dans la voie des stands dès qu'ils sont visibles.
- ▶ - En cas de problème sur vous ou votre machine, vous ne devez jamais vous arrêter sur la piste. Sortir sur le côté de la piste et aller dans un endroit où vous ne gênez pas les autres pilotes. Dans toute la mesure du possible, rejoignez avec votre machine le point de passage le plus proche entre les rails de sécurité (signalé par de la peinture orange)
- ▶ En cas de panne moteur, vous devez quitter la piste le plus rapidement possible. Garez votre véhicule à l'extérieur de la piste pour ne pas répandre de l'huile (ou autre) sur la piste, ce qui est très dangereux pour les autres participants.
- ▶ En cas de chute ou accident, se mettre en sécurité derrière les rails de protection dans toute la mesure du possible. Rester sur la piste ou à proximité est dangereux pour vous-même et les autres participants.
- ▶ En cas de difficulté pour négocier un virage, utiliser les dégagements ou les échappatoires. Être toujours très attentif au trafic quand vous reprenez la piste.
- ▶ Si pour une quelconque raison vous êtes amené à évoluer lentement, vous devez le faire HORS DES TRAJECTOIRES, surtout dans les virages sans visibilité.
- ▶ Il est interdit d'emprunter la piste à contre-sens.
- ▶ Vous devez porter un équipement complet de sécurité (casque, combinaison, gants, etc...) pour pouvoir accéder à la piste.
- ▶ Les exhibitions (drift, roue arrière ...) sont interdites aussi bien dans le paddock que sur la voie des stands et la piste.
- ▶ Il est interdit de fumer dans les boxes et la voie des stands.
- ▶ Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés sur la voie des stands.

